

La gestion des stages

Compte rendu du séminaire d'échange du 17 septembre 2010

Liste des participants

Carine De Vriese (institut de pharmacie)
Marek Hudon (SBS-EM)
Jacques François (infocom)
Yohann Delzant (infocom)
Cédric Boey (polytech)
Marie Françoise Folleboukt (histoire de l'art)

1. Les variables

Lorsque des stages font partie d'un cursus de formation, nous constatons qu'il existe plusieurs variables qui vont avoir une influence, plus ou moins importante, sur le dispositif mis en place.

- L'année d'étude durant laquelle s'intègre le stage (ou les années). Les objectifs du stage peuvent varier selon que le stage se déroule en fin de master ou à l'intérieur du cycle.
- Le nombre d'étudiants concernés et le caractère obligatoire ou non du stage.
- Le nombre d'ECTS que représente le stage dans le cursus de l'étudiant.
- La durée du stage et ainsi la suspension éventuelle de cours ou l'organisation du stage à temps partiel (par exemple : 4 jours par semaine).
- Le couplage du stage avec le mémoire ou non.
- Le choix du lieu de stage : du libre choix de l'étudiant à l'imposition par l'institution.
- Présence ou non d'une personne responsable des stages, son statut, la valorisation de son travail par l'établissement, le temps dont elle dispose pour l'encadrement,...

2. Les objectifs du stage

La pratique des stages se situe dans le droit fil des méthodes actives. En effet, l'étudiant est placé en situation authentique, il doit agir et surmonter des obstacles et défis, ce qui entraîne le développement des compétences de l'étudiant.

Objectifs classiques d'un stage :

- ⇒ Se familiariser avec l'univers professionnel
- ⇒ Acquérir des compétences professionnelles
- ⇒ Appliquer les connaissances apprises
- ⇒ Développer des compétences transférables

Ces objectifs, le dernier en particulier, ne pourront être atteints qu'à certaines conditions : le rôle des acteurs doit être bien défini, et l'étudiant doit être amené à prendre du recul par rapport à ce qu'il vit en stage. En effet, il ne suffit pas de juxtaposer les stages à des enseignements classiques pour qu'un stage soit source du développement de compétences transférables.

3. Zoom sur le choix du lieu de stage

Nous constatons que la plupart du temps, c'est l'étudiant qui choisit lui-même son lieu de stage. En effet, cette démarche présente plusieurs avantages : elle responsabilise l'étudiant, elle lui permet d'effectuer un stage dans un secteur professionnel qui correspond à ses attentes et place l'étudiant en situation réelle de recherche et de prise de contact avec un ou plusieurs lieu(x) de stage, ce qui l'exerce à la recherche d'emploi.

Toutefois, les étudiants disposent le plus souvent d'une personne de référence (voire un bureau des stages) au sein de l'établissement qui peut les orienter ou leur suggérer des lieux de stage, en fournissant, par exemple, un fichier d'adresses.

4. Les différents acteurs

Dans tout dispositif de stage interviennent différents acteurs, chacun d'eux ayant une fonction particulière, un rôle à jouer pour que le stage soit profitable à tous et source d'apprentissage chez l'étudiant.

L'étudiant

L'étudiant est bien entendu au centre du dispositif. Il choisit son stage en fonction de ses projets personnels et professionnels. Il est également responsable de certaines démarches administratives, comme la signature de la convention par les différents intervenants, ou l'évaluation de la qualité du stage et de l'encadrement dont il a pu bénéficier.

De plus, l'étudiant doit « jouer le jeu » du regard critique et de la prise de distance. Il doit ainsi adopter une posture réflexive pour que son expérience dans le monde professionnel soit source d'apprentissages transférables à d'autres situations professionnelles qu'il rencontrera.

Le stagiaire dispose d'un double encadrement : l'établissement d'une part, et un responsable du stage en entreprise¹ d'autre part.

L'établissement

Le gestionnaire des stages au sein de l'établissement peut se manifester sous différentes formes : un membre du personnel académique, un professeur extérieur, un doctorant, un bureau des stages ou une combinaison de ces différents acteurs.

Ses principales missions sont les suivantes :

- accompagner l'étudiant dans la recherche de stage ;
- définir objectifs, contenus et modalités du stage, garantir l'articulation entre les finalités du cursus d'enseignement et celles du stage ;
- assurer le suivi de l'étudiant pendant la durée du stage (cfr. Le point 5 ci-dessous).
- Mettre en place une évaluation concordante avec les objectifs poursuivis et le dispositif mis en place (cfr. Le point 6 ci-dessous).
- fournir aux étudiants un « guide des stages » qui reprend les modalités pratiques, un échéancier, les objectifs du stage, le rôle des différents intervenants, l'évaluation prévue,...

Certains outils informatiques peuvent systématiser le travail de l'établissement. Il s'agit par exemple de mettre les documents de référence en ligne, de créer et entretenir une page FAQ, de fournir une application en ligne où se trouvent les formulaires à remplir,...

Le responsable du stage dans l'entreprise

Souvent nommé « maître de stage », le responsable du stage dans l'entreprise a pour rôle de :

- guider et conseiller l'étudiant dans sa pratique de stage ;
- favoriser son intégration au sein de l'entreprise et l'accès aux informations nécessaires ;
- l'aider dans l'acquisition des compétences nécessaires ;
- assurer un suivi régulier des travaux, du cahier de charge ;
- évaluer la qualité du travail effectué.

¹ Ici, le mot « entreprise » est utilisé, il peut bien entendu faire référence à tout type de structure d'accueil de stagiaires (un bureau d'étude, une ONG, une officine,...)

5. Zoom sur le suivi des étudiants pendant le stage

Parce que c'est un point essentiel pour assurer un stage enrichissant pour l'étudiant, le suivi de l'étudiant doit faire partie intégrante du dispositif mis en place.

La personne la mieux placée pour suivre de près le stage de l'étudiant sera le maître de stage en entreprise. En effet, étant à ses côtés au quotidien, il peut suivre non seulement la réalisation des tâches par l'étudiant, mais également son intégration au sein de l'entreprise et le développement des compétences plus transversales comme la gestion du temps ou la communication.

Toutefois, les situations de stage et la disponibilité des maîtres de stage étant variables, il est intéressant d'affecter à l'étudiant un enseignant qui veillera au bon déroulement du stage, qui favorisera l'analyse réflexive du stage,... Si l'établissement peut se doter de tels « superviseurs », il est nécessaire qu'elle mette en place un dispositif de formation de ces derniers, et qu'il soit mis à leur disposition les outils nécessaires à l'appréciation de la qualité du stage. Notons que la supervision peut également se faire via le directeur de mémoire s'il ya un couplage stage-mémoire.

Une autre manière d'assurer le suivi des étudiants en stage est d'organiser des cours ou séminaires en marge des stages, comme par exemple l'analyse d'incidents critiques, une préparation aux entretiens,...

6. L'évaluation du stage de l'étudiant

Le principe élémentaire à respecter et de veiller à la concordance entre les objectifs du stage, le dispositif mis en place et l'évaluation effectuée.

De plus, afin que l'évaluation soit également formative et un outil de développement et d'apprentissage pour l'étudiant, il est préconisé de réaliser une ou plusieurs évaluations pendant le stage. Ces évaluations peuvent être calquées sur la forme de l'évaluation finale ou toute autre variante.

Le plus souvent, l'évaluation finale du stage se fait sur base de plusieurs appréciations :

- l'évaluation du maître de stage, sur base d'une grille critériée ;
- un entretien oral (une défense de stage) où sont idéalement présents le maître de stage, le responsable au sein de l'établissement, et un jury commun pour tous ;
- l'évaluation du rapport de stage, (cahier de stage ou portfolio), dont la structure est prédéfinie. C'est ce type d'outils qui peut favoriser l'analyse réflexive de l'étudiant

Il est important de prévoir et de communiquer aux étudiants la pondération des différents éléments choisis pour évaluer le stage.

Questions soulevées

- ✓ Quel contrôle exercer sur les lieux de stage (et les maîtres de stages !) ? Suite à l'évaluation des étudiants sur leur lieu de stage, comment sélectionner les moins bons lieux et en tenir compte pour les stages futurs.
- ✓ Le choix du lieu de stage : lorsque les étudiants choisissent eux-mêmes leur lieu des stage, beaucoup ont tendance à prendre une entreprise facile d'accès (souvent les grandes entreprises). Peut-être qu'un stage dans une PME ou un lieu moins connu ou réputé pourrait mieux convenir (c'est-à-dire mieux correspondre à leur projet personnel et professionnel).
- ✓ Quels types de séminaires de suivi des stagiaires organiser ? Quelles activités proposer aux étudiants, et à quel moment durant le stage ?

DOCUMENTATION DE REFERENCE

- *Guide des stages des étudiants en entreprise*, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, France, 2010.
http://media.education.gouv.fr/file/Stages/23/5/Guidestagesmai2010_145235.pdf
- P. Pelpel, *Les stages de formation*, Bordas, Paris, 1989
- C. Boey, *Stages : un apprentissage actif ? A quelles conditions ?*, Communication lors du colloque « Les stages dans la formation d'ingénieur », l'École des Ponts ParisTech, juin 2010.
Actes du colloque : <http://www.enpc.fr/fr/ftp2/stages/doc/actes.pdf>